



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/SC/2008/1
EUR/08/5068055/1
4 février 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL POUR L'EUROPE

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR
LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT
ET LA SANTÉ

Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement¹

Sixième session
Genève, 28 et 29 avril 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SIXIÈME SESSION

qui se tiendra au siège de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 28 avril 2008 à 10 heures*

¹ PPE-TSE.

* La sixième session du Comité directeur se tiendra à Genève, au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui est situé au bout de l'avenue Appia à 3 km environ du centre-ville et 1,5 km du Palais des Nations. L'OMS est desservie par la ligne de bus n° 8 affichant la destination «OMS», qui va de Veyrier à l'OMS en passant par Rive (au centre-ville) et la place Cornavin (principale gare ferroviaire). Pour accéder aux locaux de l'OMS, les représentants doivent être inscrits sur une liste de participants qui sera communiquée au service d'accueil de l'OMS à l'entrée du bâtiment principal. Il est demandé aux participants de se présenter, avant la session, à l'entrée du bâtiment principal pour se faire délivrer un badge d'identification et indiquer la salle de réunion. Les participants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web du PPE-TSE (www.thepep.org ou www.unece.org/thepep) et de le retourner **pour le 28 mars 2008 au plus tard** au secrétariat du PPE-TSE, soit par télécopie (+39 06 4877 599), soit par courrier électronique (transport@ecr.euro.who.int). Pour des raisons d'économie, les représentants sont invités à se munir de leurs propres exemplaires des documents mentionnés dans le présent ordre du jour. **Un nombre limité d'exemplaires de ces documents sera disponible dans la salle de réunion.** Avant la réunion, les documents manquants peuvent être obtenus directement auprès du secrétariat. Les documents peuvent également être téléchargés à partir des sites www.thepep.org ou www.unece.org/thepep.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption des rapports de la cinquième session du Comité directeur et de la réunion du Bureau.
4. Troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (2008).
 - a) Thème global de la troisième Réunion de haut niveau;
 - b) Principaux documents de base;
 - i) Examen des faits nouveaux survenus dans le domaine des transports et de leurs effets sur la santé et l'environnement dans la région de la CEE et de l'OMS/Europe (1997-2007);
 - ii) Évaluation des mesures prises à ce jour par les pays membres de la CEE et de l'OMS/Europe, l'accent étant mis sur l'application du PPE-TSE (2002-2008);
 - iii) Projet de déclaration;
 - c) Programme: structure de la réunion, orateurs, présidents;
 - d) Date et lieu;
 - e) Préparatifs;
 - i) Composition du groupe préparatoire;
 - ii) Réunions préparatoires.
5. Auto-évaluation du PPE-TSE.
6. Mise en œuvre du programme de travail du Comité directeur.
 - a) Rapports sur l'état d'avancement des activités en cours et nouveaux travaux proposés;
 - i) Mécanisme d'échange d'informations sur les transports, l'environnement et la santé;
 - ii) Transports et modes d'aménagement urbains viables;
 - iii) Impact des transports sur la santé, en particulier celle des enfants, et coûts et avantages de cet impact: «panoplie» de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé;

- iv) Guide pratique des conditions institutionnelles propices à l'intégration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement;
 - v) Promotion de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain;
- b) Ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail du PPE-TSE.
7. Renforcement de la collaboration avec d'autres organismes et de la coordination avec d'autres processus.
8. Questions diverses.
9. Prochaine réunion du Comité directeur.

II. ANNOTATIONS

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Document: ECE/AC.21/SC/2008/1-EUR/08/5068055/1.

1. Le Comité directeur est appelé à adopter l'ordre du jour de sa sixième session, établi par les secrétariats de la CEE et de l'OMS/Europe (ci-après dénommés collectivement «le secrétariat») en concertation avec le Bureau.

Point 2: Élection du Bureau

2. Le Comité directeur sera invité à élire un président pour sa sixième session.
3. Le Comité directeur souhaitera peut-être examiner la composition de son Bureau et envisager d'en élire ou réélire les membres (voir l'annexe I).

Point 3: Adoption des rapports de la cinquième session du Comité directeur et de la réunion du Bureau

Documents: ECE/AC.21/2007/10-EUR/07/THEPEPST/10;
ECE/AC.21/SC/2008/2-EUR/08/5068055/2.

4. Le Comité directeur souhaitera peut-être adopter les rapports de sa cinquième session (16 et 17 avril 2007, Genève) et de la réunion de son Bureau (10 et 11 décembre 2007, Rome).

Point 4: Troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (2008)

5. Le Comité sera invité à donner des indications en ce qui concerne les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé qui doit se tenir à l'automne de 2008.

a) Thème global de la troisième Réunion de haut niveau

6. À sa cinquième session, le Comité directeur a estimé que la Réunion de haut niveau devait être axée sur de nouveaux problèmes fondamentaux qui intéressent la région et ont une importance mondiale. Le Comité sera invité à convenir d'un thème global pour la troisième Réunion de haut niveau. On trouvera à l'annexe II une liste restreinte de thèmes déjà examinés qui pourrait servir de point de départ au débat.

b) Principaux documents de base

- i) Transports, santé et environnement: tendances et faits nouveaux constatés dans la région paneuropéenne de la CEE-OMS (1997-2007)

Document: ECE/AC.21/SC/2008/4-EURO/08/5068055/4 (résumé du rapport d'examen); projet de rapport d'examen (en anglais seulement).

7. À sa cinquième session, le Comité directeur a approuvé les grandes lignes du rapport d'examen et est convenu que celui-ci servirait de document de base pour la Réunion de haut niveau, en s'appuyant sur les statistiques et informations communiquées par les États membres, notamment les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) et ceux de l'Europe du Sud-Est, ainsi que les organisations internationales. Le Comité sera invité à examiner le projet de rapport d'examen établi par le secrétariat et à formuler des observations en vue d'en mettre au point la version définitive en prévision de la Réunion de haut niveau.

- ii) Rapport d'évaluation du PPE-TSE

Document: ECE/AC.21/SC/2008/3-EUR/08/5068055/3.

8. Le rapport d'évaluation a été établi par le secrétariat en concertation avec le Bureau élargi sur la base des réponses au questionnaire sur le PPE-TSE et d'autres documents. L'objectif était de communiquer des informations sur les progrès réalisés au niveau national et les résultats concrets obtenus dans les domaines prioritaires du PPE-TSE, de mettre en évidence les succès et les insuffisances et de recommander des mesures propres à renforcer le programme dans les années à venir.

9. Le rapport d'évaluation devrait étayer les débats sur l'orientation stratégique future du PPE-TSE lors de la Réunion de haut niveau. La question est notamment de savoir s'il faut:

- a) étoffer les domaines prioritaires actuels du PPE-TSE ou adopter de nouvelles priorités;
- b) trouver des moyens de renforcer le programme;
- c) mettre en place un mécanisme de financement stable;
- et d) définir de nouveaux éléments pour le plan de travail.

Le Comité sera invité à faire des observations et à apporter des modifications au rapport d'évaluation pour permettre au secrétariat d'en établir une version définitive en prévision de la Réunion de haut niveau.

iii) Projet de déclaration

Document: ECE/AC.21/SC/2008/5-EURO/08/5068055/5.

10. À sa cinquième session, le Comité directeur a réaffirmé que la déclaration à adopter à la troisième Réunion de haut niveau devait présenter des engagements concernant des activités à entreprendre, conformément aux objectifs convenus (ECE/AC.21/2007/10-EUR/06/THEPEPST/10, par. 16). Il a chargé le Bureau élargi (ouvert à tous les États membres) d'aider le secrétariat à établir une version préliminaire de la déclaration, qui serait soumise aux États membres pour être négociée à la présente session du Comité et dans le cadre des préparatifs de la Réunion de haut niveau. Le Comité sera invité à examiner en détail le projet de déclaration et à suggérer, s'il y a lieu, des éléments auxquels il conviendrait de réfléchir davantage.

iv) Ordre du jour provisoire de la Réunion de haut niveau

Document: Document de séance n° 1.

11. Le secrétariat a communiqué aux Ministres des transports, de la santé et de l'environnement des États membres, en septembre 2007, un premier avis annonçant la tenue de la Réunion de haut niveau et a établi un projet d'ordre du jour provisoire en concertation avec le Bureau élargi. Le Comité directeur sera invité à examiner l'ordre du jour provisoire ainsi que les dispositions à prendre pour l'organisation de la Réunion de haut niveau, notamment les propositions concernant les principaux orateurs, les thèmes et les animateurs des débats, en fonction du thème global de la Réunion.

c) Date et lieu

12. Le Comité directeur souhaitera peut-être examiner la date prévue pour la Réunion à la lumière des autres manifestations connexes programmées en 2008². Le secrétariat a réservé des services de conférence au Palais des Nations à Genève pour les 3 et 4 novembre 2008.

d) Préparatifs

13. À sa cinquième session, le Comité directeur a invité son Bureau à engager les préparatifs de la Réunion de haut niveau aux réunions qu'il tiendrait à Prague (24 juin 2007) et à Rome (10 et 11 décembre 2007) (ECE/AC.21/SC/2008/2-EUR/08/5068055/2). Le Bureau a procédé, à l'occasion d'une réunion spéciale tenue à Bruxelles (14 et 15 février 2008), à des échanges de vues supplémentaires qui feront l'objet d'un rapport oral. Le Comité sera invité à convenir

² Parmi les manifestations connexes prévues en 2008, il convient de mentionner la réunion ministérielle sur les liaisons de transport Europe-Asie qui se tiendra pendant la soixante-dixième session du Comité des transports intérieurs de la CEE (19-21 février 2008), la réunion ministérielle sur le thème «Transport et énergie, le défi du changement climatique» du Forum international des transports (FIT) (28-30 mai 2008, Leipzig, Allemagne) et le Forum mondial sur le développement durable: Les transports et l'environnement à l'heure de la mondialisation, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (10-12 novembre 2008, Guadalajara, Mexique).

d'un plan de travail et d'un calendrier pour les travaux préparatoires ultérieurs, notamment l'établissement de la version définitive de la déclaration qu'adoptera la Réunion de haut niveau, sur la base d'une note élaborée par le secrétariat (document de séance n° 1).

Point 5: Autoévaluation du PTE-TSE

Document: Document de séance n° 2.

14. Le secrétariat présentera l'autoévaluation portant sur l'exercice biennal 2006-2007. Celle-ci a pour objet de déterminer dans quelle mesure le PTE-TSE s'est avéré efficace en améliorant la coopération, la communication et la collaboration entre les trois secteurs et d'analyser son impact sur l'élaboration de politiques et de stratégies intersectorielles dans les États membres. Le Comité directeur voudra peut-être mettre à profit cette évaluation dans les débats sur l'orientation stratégique future du PPE-TSE.

Point 6: Mise en œuvre du programme de travail du Comité directeur

Documents: ECE/AC.21/SC/2008/6-EUR/08/5068055/6 (état récapitulatif du programme de travail), ECE/AC.21/SC/2008/7-EUR/08/5068055/7 (document sur les ressources) et documents officiels (rapport de l'atelier de Telč³, rapports sur l'évaluation économique des effets sur la santé de la pratique du cyclisme et de la marche, rapport sur le projet relatif à l'analyse coûts-avantages de l'impact des transports sur la santé.

a) Rapports sur l'état d'avancement des activités en cours et nouveaux travaux proposés

15. Le Comité directeur sera informé des progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de travail depuis sa session précédente et sera invité à donner des orientations concernant les travaux futurs.

16. Les délégations et les organisations intergouvernementales voudront peut-être fournir des renseignements sur les activités se rapportant à celles qui ont été entreprises au titre du programme de travail du PPE-TSE. Les personnes qui souhaitent faire un bref exposé à la session sont priées de se mettre préalablement en rapport avec le secrétariat.

i) Mécanisme d'échange d'informations sur les transports, l'environnement et la santé

17. Le Comité directeur sera informé des travaux techniques et de fond accomplis par le secrétariat durant la phase d'exploitation expérimentale du portail d'échange d'informations du PPE-TSE en vue d'ajuster et d'améliorer le site Web (www.thepep.org/CHWebSite). Le Comité sera invité à: a) donner son avis sur les points forts et les faiblesses du mécanisme et à donner des orientations pour la poursuite de sa mise au point; b) procéder à un échange d'informations sur les mesures prises au niveau national afin de mieux faire connaître le mécanisme et d'en

³ Atelier sur l'impact des transports sur la santé et les coûts et avantages de cet impact (25-27 juin 2007, Telč (République tchèque)).

promouvoir l'utilisation, notamment dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est; et c) proposer des moyens de pérenniser le fonctionnement du mécanisme.

ii) Transports et modes d'aménagement urbains viables

18. À la cinquième session du Comité directeur, le représentant de la Géorgie a fait part des résultats de l'atelier sur les transports et les modes d'aménagement urbains viables, organisé à l'intention des pays du Caucase du Sud (18-20 octobre 2006, Tbilissi). La délégation moldave a manifesté son intérêt pour l'organisation d'un atelier de suivi, qui pourrait porter sur les démarches intégrées applicables à l'élaboration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement, ainsi que sur les préférences et les opinions des citoyens en matière de mobilité. À la réunion du Bureau tenue à Prague en juin 2007, le représentant de la Bulgarie a laissé entrevoir la possibilité de collaborer à l'organisation de l'atelier, éventuellement de concert avec le projet Green Keys (<http://www.greenkeys-project.net/en/home.html>), l'accent étant mis sur les villes durables dans la région de l'Europe du Sud-Est.

19. L'atelier pourrait servir de réunion préparatoire à la Réunion de haut niveau en mettant en évidence les problèmes qui se posent dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est en matière de transport urbains viables. Il pourrait également offrir un cadre pour mettre en commun les bonnes pratiques et les leçons à retenir, notamment des études de cas et autres produits de la «panoplie» de moyens d'action du PPE-TSE dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé. Le Comité directeur souhaitera peut-être être informé par les délégations moldave et bulgare des faits nouveaux concernant l'organisation d'un atelier sous-régional en 2008.

iii) Impact des transports sur la santé, en particulier celle des enfants, et coûts et avantages de cet impact – «panoplie» de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé

20. À sa cinquième session, le Comité directeur a été informé des progrès réalisés dans la mise au point de la «panoplie» de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé (ECE/AC.21/SC/2007/6-EUR/07/5068055/6), notamment le projet visant à élaborer des méthodes pour l'évaluation économique des effets des transports sur la santé, en particulier celle des enfants. Le Comité sera mis au courant des faits nouveaux et des dispositions complémentaires qui ont été prises.

21. En particulier, le Comité directeur sera informé des réactions recueillies à l'occasion d'un atelier sur l'impact des transports sur la santé et les coûts et avantages de cet impact (25-27 juin 2007, Telč, République tchèque) et d'une réunion de l'équipe spéciale chargée de mettre au point la «panoplie» de moyens d'action du PPE-TSE. Le Comité souhaitera peut-être fournir des orientations concernant les progrès réalisés dans la mise au point de la «panoplie» et les dispositions à prendre, notamment le meilleur moyen: a) de faire en sorte que cette «panoplie» puisse contribuer à répondre aux besoins de renforcement des capacités dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est en vue d'évaluer les effets des transports sur la santé; et b) de faciliter l'accès aux informations, méthodes et outils pertinents. Le Comité prendra en outre connaissance du rapport sur le projet d'évaluation économique des effets des transports

sur la santé et sera invité à envisager des travaux de suivi, notamment la mise à l'essai des orientations fournies.

- iv) Guide pratique des conditions institutionnelles propices à l'intégration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement

Document: ECE/AC.21/SC/2008/8-EUR/08/5068055/8 (brochure consacrée à l'intégration des politiques).

22. Le Comité directeur sera invité à examiner un document sur l'intégration des politiques établi par l'Allemagne. Une fois approuvé, ce document sera publié sous la forme d'une brochure à distribuer à la Réunion de haut niveau. Le Comité voudra peut-être également envisager des mesures complémentaires dans ce domaine, notamment la possibilité d'organiser un atelier de renforcement des capacités pour promouvoir une coopération intersectorielle dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est.

- v) Promotion de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain

23. Le Comité directeur sera invité à faire part de ses vues sur les orientations méthodologiques applicables à l'évaluation économique des effets sur la santé de la pratique du cyclisme et de la marche, élaborées avec l'appui de l'Autriche et de la Suède. Le Comité voudra peut-être donner son avis sur les possibilités éventuelles de suivi, notamment la mise à l'essai des orientations.

b) Ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail du PPE-TSE

24. Le Comité directeur sera invité à examiner un document récapitulatif dans lequel le secrétariat rend compte de l'emploi des fonds et des ressources en nature fournis par les pays donateurs aux fins de la mise en œuvre du programme de travail du PPE-TSE. Le Comité souhaitera peut-être envisager des moyens de soutenir de manière plus durable l'exécution des activités du PPE-TSE au titre du programme de travail actuel.

Point 7: Renforcement de la collaboration avec d'autres organismes et de la coordination avec d'autres processus

25. À sa cinquième session, le Comité directeur a encouragé un renforcement de la collaboration entre le PPE-TSE et les processus internationaux connexes, parmi lesquels: la quinzième session de la Commission du développement durable (30 avril-11 mai 2007, New York) consacrée à des questions relatives à l'énergie durable, à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques; l'examen intergouvernemental à mi-parcours de la mise en œuvre des engagements de la Conférence de Budapest (13-15 juin 2007, Vienne); et la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (10-12 octobre 2007, Belgrade). Le Comité pourrait souhaiter être informé des résultats de ces réunions, en vue de mobiliser un plus large appui politique et de préparer le terrain pour la troisième Réunion de haut niveau.

26. Le Président rendra compte d'une réunion tenue avec la Commission européenne le 15 février 2008 à Bruxelles. Compte tenu des résultats de cette réunion, le Comité directeur voudra peut-être envisager des éléments se prêtant à une collaboration future, par exemple dans le cadre du processus consultatif sur le Livre vert de la Commission européenne intitulé «Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine» et d'une contribution éventuelle à la Réunion de haut niveau.

Point 8: Questions diverses

27. Le Comité directeur souhaitera peut-être examiner toute autre question intéressant les transports, la santé et l'environnement.

Point 9: Prochaine réunion du Comité directeur

28. Le Comité directeur voudra peut-être arrêter les dates de sa septième session.

Annexe I

La composition actuelle du Bureau est la suivante:

Secteur de la santé:

- M. François André, Attaché au Service public fédéral de la santé publique, de la sécurité de la chaîne alimentaire et de l'environnement (Belgique)
- M^{me} Hristina Mileva, Ministère de la santé (Bulgarie)
- M. Jaroslav Volf, Directeur de l'Institut national de la santé publique (République tchèque)
- M^{me} Ursula Ulrich-Vögtlin, Chef du Service santé et environnement de l'Office fédéral de la santé publique (Suisse)

Secteur des transports:

- M. Marc Strauss, Chef de la Division des affaires européennes, Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer (France)
- M^{me} Sjoukje Faber, Conseillère principale pour les questions d'environnement et de santé, Ministère des transports, des travaux publics et de la gestion de l'eau (Pays-Bas)
- M. Vadim Donchenko, Directeur général adjoint de l'Institut d'État de recherche scientifique sur les transports routiers, Ministère des transports (Fédération de Russie)
- M. Nigel Dotchin, Ministère des transports (Royaume-Uni)

Secteur de l'environnement:

- M. Chuck Ashley, Premier Secrétaire responsable de l'environnement, de la science et de la technologie, Mission permanente des États-Unis
- M^{me} Narin Panariti, Directrice de la Division de la politique, de l'intégration et de la législation, Ministère de l'environnement (Albanie)
- M. Robert Thaler, Chef de la Division des transports, de la mobilité, des établissements humains et du bruit, Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de l'eau (Autriche)
- M^{me} Nino Tkhilava, Chef du Département de la gestion intégrée de l'environnement, Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles (Géorgie)

Annexe II

**Troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé
et l'environnement (2008)**

Slogans susceptibles d'accompagner le thème global de la Réunion

1. ALLER DE L'AVANT: *Des villes vertes pour la santé de demain*
2. LA NATURE DES VILLES: *Des transports urbains propices à un mode de vie durable et sain*
3. TRANSPORTS, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT: *Des villes écologiquement viables pour l'avenir de nos enfants*
